





10 VII 17 c
HM 9/2120

Nous Maximilien Joseph,
par la Grace de Dieu, Roi de Baviere.

Ayant vu et examine le Traite conclu, arrete
et signe a Paris le Douze Juillet Mil huit Cent Six
par le Sieur Antoine de Cetto, Notre Conseiller intime
d'Etat actuel, Envoye extraordinaire et Ministre
Plenipotentiaire pres Sa Majeste Imperiale l'Empereur
des Francais, Roi d'Italie avec les Plenipotentiaires
de Sa Majeste Imperiale l'Empereur des Francais
Roi d'Italie et de Sa Majeste le Roi de
Wurtemberg, leurs Alteces Serenissimes les
Electeurs Archeveves et de Bade, le Duc de
Berg et Cleves, le Landgrave de Hesse Darmstadt,
les Princes de Nassau Weingarten et Nassau
Weilbourg, les Princes de Hohenzollern-Hechingen
et Hohenzollern-Sigmaringen, les Princes de Salm-
Salm et Salm Ruybourg, le Prince d'Isenbourg Birstein,

le Duc d'Ortemberg, le Prince de Lichenstein et le
Comte de la Leyen; et qui a été signé pour sa Majesté
l'Empereur des Français, Roi d'Italie, par M. Charles-Maurice
Calleyrand, Prince et Duc de Benevent, son Grand Chambellan
et Ministre de Relation extérieure, — pour Nom par M.
Antoine de Cetto, Notre Conseiller d'Etat ordinaire etc. — pour
sa Majesté le Roi de Wurtemberg, par M. Louis Comte de
Wintzingeroda, son Ministre d'Etat, de confiance, et du
Cabinet, — pour S. A. E. l'Electeur Archevêque de
l'Empire Germanique, par M. Charles Comte de Reust, son
Ministre Plenipotentiaire, — pour S. A. S. l'Electeur de Bade,
par M. Sigismund Charles Jean Baron de Reichenstein, son
Ministre du Cabinet, — pour S. A. Impériale le Duc de
Clèves et Berg, par M. le Baron Maximilien de Schell,
pour S. A. S. le Landgrave de Hesse - Darmstadt, par M.
Auguste, Baron de Lappenheim, son Ministre Plenipotentiaire,
pour S. A. A. S. le Prince de Nassau-Weingarten et
Weilbourg, par M. Jean Ernest, Baron de Gager, leur
Ministre, — pour S. A. A. S. le Prince de Cobourg-Gotha
Bachungen et Cobourg-Gotha-Sigmaringen, par M. François
Xavier, Major de Sichel, — pour S. A. A. S. le Prince
de Salm-Salm et Salm-Kyrbourg, par le même M. François
Xavier, Major de Sichel, — pour S. A. S. le Prince
d'Ysembourg-Birstein par M. de Greubler, son Résident et

Charge de pouvoir, — pour S. A. S. le Duc d'Ortemberg,
par M. Durant Saint-André, — pour le Comte de la
Leyen, par le même M. Durant Saint-André.

Actes approuvés et approuvons le dit Traité
avec toute les clauses et stipulations, actes et articles
qu'il contient, promettons de l'exécuter nous même et
de le faire exécuter dans tout son point, sans souffrir
qu'il y soit porté la moindre atteinte.

En foi de quoi nous avons donné la présente
signée de notre main et munie de notre Sceau
Royal.

A Munich le Vingt six Juillet Mil huit
Cent six.

Max Joseph



Max Joseph

Faint handwritten text at the top of the left page, possibly a header or title.

Several lines of faint handwritten text in the middle of the left page.

Faint handwritten text at the bottom of the left page, partially obscured by the seal.



(10. VII. 1917. 1c)

HM 9/2120



